



FICHE TECHNIQUE

120112

ANTIGEL NAPGEL

CONCENTRÉ A DILUER A USAGE PROFESSIONNEL
LIQUIDE DE PROTECTION ANTIGEL

ANTIGEL NAPGEL est une préparation à base de monopropylène glycol, de stabilisant bactériostatique, inhibiteurs de corrosion.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté de 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage de surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Aspect	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1040 G/L +/- 20G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
PH pur	: 8 ENVIRON
Couleur	: INCOLORE
Inflammabilité	: Avant dilution dans l'eau, point d'éclair supérieur à 100°C
Odeur	: SANS ODEUR DEFINIE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

ANTIGEL NAPGEL est facilement miscible à l'eau, non moussant, non irritant pour l'épiderme. Stable des les circuits de refroidissement dans les échangeurs caloporteur de production E.C.S (eau chaude sanitaire) en milieu industriel ou collectif, dans les installations de réfrigération congélation en industrie agroalimentaire.

ANTIGEL NAPGEL est non corrosif vis-à-vis des métaux usuels, il diminue les risques de blocage des vannes sensibles à la corrosion. En cas d'arrêt des installations, robinets, vannes, appareils de lavage.

ANTIGEL NAPGEL assure une protection antigél jusqu'à -30°C. Il permet d'assurer une protection antigél dans les circuits ou machines pendant les périodes de non utilisation. Il réduit les risques d'éclatement des portions de circuits particulièrement difficiles à purger.

INFORMATION SUR LES ANTIGEL DE PROTECTION STABILISÉ :

Il existe sur le marché, différents types d'antigels présentant des teneurs en matières actives différentes, c'est à dire ne renfermant pas d'eau ajoutée.

La composition des antigels est le plus souvent similaire sur la nature d'origine du fluide protecteur. Il s'agit de composés du glycol (éthylène glycol, propylène glycol...).

Toutefois, on enregistre des variations notables dans le nombre et la concentration en additifs.

Les liquides antigél de protection sont soumis à des variations plus ou moins importantes de températures selon les circuits où ils sont introduits (chauffage central, moteurs, ...), l'alternance de hautes et basses températures nécessite une formulation capable de subir ces contraintes.

L'antigel doit de ce fait, comporter des additifs qui doivent satisfaire sur le plan :

- **CONDUCTIBILITÉ THERMIQUE** : fluidité permettant à l'eau du circuit additionnée de l'antigel de ne pas entraver la conductibilité des échanges thermiques.

- **NON AGRESSIVITÉ** vis-à-vis du circuit où il est introduit. Rôles, choix et concentration des inhibiteurs de corrosion vis-à-vis des métaux usuels présents dans le circuit, **pouvoir tampon antitartre**.

N.B. la présence d'inhibiteur de corrosion adaptés doit être considérée comme obligatoire en raison du risque de modifications éventuelles au vieillissement (dégradation en acides organiques de l'antigel pouvant provoquer une agressivité corrosive vis-à-vis notamment des alliages cuivreux, des métaux ferreux, des alliages d'aluminium).

Pouvoir non moussant.

- Fonctions **BACTÉRIOSTATIQUES** par la présence synergisées de biocides spécifiques capables d'entraver le développement des bactéries responsables de corrosion (bactéries réductrices de nitrates, bactéries réductrices de sulfates, à l'origine des corrosions sur les métaux nécessitant la présence combinée de biocides adaptés).

• L'ANTIGEL doit présenter une bonne miscibilité lors de la mise en solution dans l'eau et compte tenu des contraintes de températures, ne pas être facilement volatil afin de ne pas migrer au travers des raccords, joints, etc...

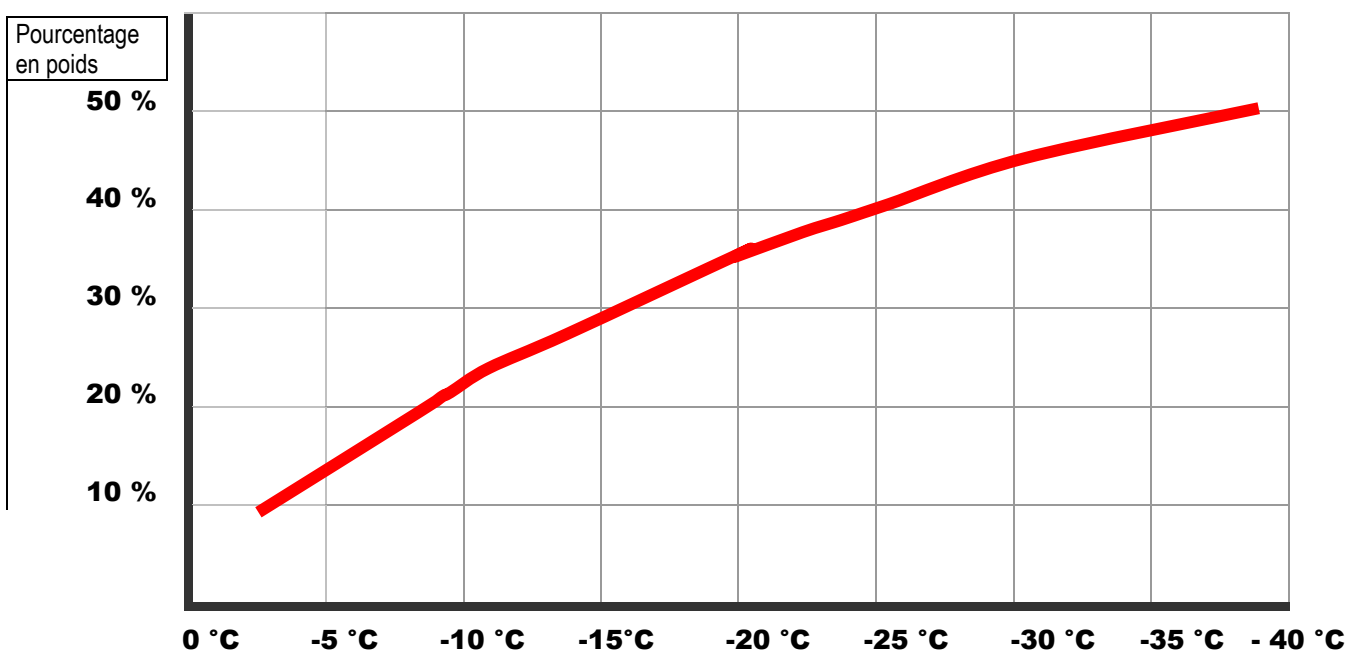
L'antigel nagegel a été élaboré en tenant compte de ces exigences.

MODE ET DOSE D'EMPLOI

- Apporter dans l'eau la quantité de liquide en fonction de la température négative de protection souhaitée.
- Effectuer un rinçage pour éliminer les particules métalliques, poussières, salissures organiques...
- Faire circuler le liquide de refroidissement pour permettre une répartition homogène au sein du circuit et éviter ainsi de garder de l'air.

NOTA : dans le cas de perte de liquide de refroidissement, ne pas ajouter d'eau mais du produit pur, ceci afin de prévenir du gel provoquant l'éclatement des durites, la déformation des raccords et des joints.

COURBE TEMPÉRATURES NÉGATIVES / CONCENTRATION EN PRODUIT



RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

NOTA : la mise en œuvre de la protection du circuit à l'aide de l'antigel doit tenir compte de la nature des composants ou circuits qui seront en contact avec le produit (compatibilité des métaux, alliages, raccords, joints, durites, etc) avec les glycols aux températures extrêmes auxquelles sera portée la solution du fluide de protection des circuits.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.